



RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CAESUG 2010-2013

Le CAESUG, un concept moderne, à préserver et développer !

Vous allez élire le Conseil d'Administration du CAESUG pour la période 2010-2013. Le CAESUG est l'association des personnels et des retraités des 4 Universités et du CNRS. Son objet est « *de promouvoir, étudier, organiser et réaliser toutes œuvres et tous projets de caractère social, culturel et sportif intéressant les personnels...* ». (Art.2 des statuts)

A l'image des Comités d'entreprise, il est géré sous la responsabilité des organisations syndicales, sur la base de listes élues au scrutin proportionnel. **Cette structure, unique en son genre dans le paysage universitaire français, fut une conquête syndicale qu'il est essentiel de préserver et développer.**

Alors que nos universités ont les pires difficultés à s'entendre pour organiser les activités interuniversitaires, et n'arrivent pas à converger sur le projet d'une éventuelle université unique, il y a bien longtemps que les personnels et leurs représentants ont réussi à mutualiser les moyens des universités et du CNRS pour développer au sein du CAESUG des activités culturelles, sportives, et de loisirs, pour les vacances...etc.

Il est bien évident que **seule cette mutualisation a permis d'atteindre ce niveau de prestations**, et cette variété d'activités (offre culturelle, très nombreuses activités enfance, sport, vacances...etc). En effet, la plupart des activités offertes par le CAESUG ne seraient pas viables à l'échelle d'un seul établissement. **Il est donc essentiel de maintenir et réaffirmer la légitimité du CAESUG.**

Avec l'autonomie des universités, les directions d'établissement sont parfois tentées de développer des activités propres, en voyant l'action sociale comme un facteur d'attractivité, pour « attirer les meilleurs talents ». Pour nous, s'il peut être pertinent d'avoir des actions au sein d'un établissement, pour favoriser par exemple des moments conviviaux entre les personnels, cela ne doit pas se faire en concurrence avec le CAESUG, ni à son détriment. **Et nous tenons à réaffirmer que l'action sociale doit être gérée PAR et POUR les personnels, et non pas pour servir une politique de ressources humaines.**

Le CAESUG est **l'association de tous les personnels**. Il doit **répondre à leurs besoins**.

Depuis plus de 35 ans, le CAESUG s'est développé grâce au travail et à l'opiniâtreté des militants qui s'y sont investis.

Nous pensons qu'il est temps de faire le point sur son activité et d'impulser une nouvelle dynamique visant notamment à :

- Obtenir les moyens financiers, humains et matériels nécessaires en relançant une grande négociation avec les présidents d'Universités, impliquant les directions des syndicats, les présidents des CAS et SCAS de nos établissements et la direction du CAESUG.
- limiter le nombre de mandats du président, publier les compte-rendus de CA, de bureau...
- Se rapprocher des personnels, afin de mieux répondre à leurs besoins.
- Resserrer et améliorer les liens avec le réseau des correspondants et bénévoles du CAESUG, dont la motivation et l'implication sont essentiels au dynamisme de l'association.
- Réfléchir au développement de l'offre CAESUG sur les sites éloignés, notamment à Valence

LES MOYENS

Pour assurer ses missions, le CAESUG perçoit des subventions des établissements, qui lui délèguent l'organisation de l'action sociale, culturelle et sportive. Comme la retraite ou la sécu, ces subventions constituent un salaire indirect mutualisé, et géré solidairement par les élus du personnel.

En 2007, le CAESUG était dans une situation de blocage car les subventions universitaires étaient bloquées depuis plusieurs années. La CGT a fortement contribué à renouer les liens entre les différents partenaires, et est intervenue en particulier dans les différents CTP (Comités Techniques Paritaires) pour revendiquer une réévaluation du financement. La situation s'est nettement améliorée à l'INP-Grenoble et à l'UJF, qui ont augmenté à nouveau leurs participations.

De plus, la convention signée entre les universités et le CAESUG était obsolète depuis 2 ans. Nous avons enfin obtenu que les universités se mettent d'accord et signent une nouvelle convention.

Aujourd'hui, les conditions sont à nouveau réunies de notre point de vue pour engager un dialogue constructif entre les établissements et le CAESUG. Il faut aller plus loin et prévoir une pérennisation des moyens qui lui sont alloués. Nous y travaillerons.

Dans le secteur privé, les Comités d'Entreprise sont financés proportionnellement à la masse salariale (2% en moyenne en Isère). Le niveau de financement du CAESUG par les Universités est nettement inférieur (ex : à l'INPG, 0,6% de la masse salariale affectée à l'action sociale, dont environ 0,3% pour le CAESUG...). *Il est donc essentiel de négocier une nouvelle convention qui donne au CAESUG les moyens financiers pour répondre aux besoins du personnel.*

Nous revendiquons dans un premier temps l'alignement des subventions des Universités au niveau de celle versée par le CNRS (environ 130 € par agent et par an, moins de 75 pour les universités). Pour la CGT, il faut aller, à terme vers un financement de type Comité d'Entreprise, proportionnel à la masse salariale.

Cette négociation devra également viser à obtenir des moyens humains et matériels.

TRANSPARENCE ET DEMOCRATIE

Nous pensons que les travaux du CA, du bureau, que les statuts du CAESUG, ainsi que les budgets devraient être accessibles à tout le personnel sur le site du CAESUG.

Concernant la présidence du CAESUG, nous estimons :

- qu'une décharge de service de 50% est suffisante pour assumer cette fonction,
- qu'il faut modifier les statuts pour limiter à 2 mandats de 4 ans la fonction de président(e).

LIENS AVEC LE PERSONNEL

Le CAESUG doit répondre aux besoins des agents, et pour cela être à leur écoute. Ce lien, qui n'existe aujourd'hui qu'à travers l'AG annuelle statutaire, devrait à notre sens être renforcé. Nous souhaitons impulser une réflexion sur ce thème, qui pourrait mener à multiplier des assemblées décentralisées, à peut-être mieux utiliser le réseau des correspondants, les outils informatique...etc.

Cela peut mener à développer de nouvelles activités pour répondre aux besoins exprimés, comme par exemple la création d'une crèche, ou à faire évoluer l'organisation d'activités existantes.

En votant pour la liste FERCSup-CGT, vous choisirez des élus qui œuvreront pour un CAESUG renforcé, rénové, pour un CAESUG géré démocratiquement et en transparence, pour obtenir les moyens permettant au CAESUG de répondre à vos besoins.